

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

SAUMUR :	30 fr.
6 mois :	16
12 mois :	9
Poste :	
6 mois :	35 fr.
12 mois :	18
10	

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste. chez tous les libraires.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c
Réclames, — . . .	30
Faits divers, — . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 12 JUIN 1886

## LA LOI D'EXIL

La loi d'exil a été votée vendredi par la Chambre des députés. Elle a été votée dans des conditions que réclamait le gouvernement. L'expulsion obligatoire frappe le Comte de Paris et son fils aîné, le prince Napoléon et son fils aîné. L'expulsion facultative reste suspendue comme une menace sur la tête des autres princes.

Judi dernier, pour justifier l'expulsion de M. Madier de Montjau, président de la commission, disait que les princes devaient être exilés uniquement parce qu'ils étaient princes; il disait que si l'on faisait abstraction de leur qualité de princes, il n'y avait aucune raison pour les frapper.

Vendredi, pour justifier l'expulsion de M. de Freycinet, président du conseil des ministres, ne reprochait au Comte de Paris aucun acte criminel, délictueux ou répréhensible.

Il disait seulement que depuis la mort du Prince impérial et du Comte de Chambord, M. le Comte de Paris était le seul compétiteur sérieux de la République.

Il montrait l'opposition se groupant autour du chef de la famille d'Orléans, prenant de jour en jour plus de force et plus de confiance. Il montrait le pays s'habituant à penser qu'il y avait en face l'un de l'autre deux gouvernements rivaux, le gouvernement de la République et le gouvernement du Comte de Paris. Il montrait les ambassadeurs eux-mêmes, les représentants des puissances étrangères, faisant tour à tour à ces deux gouvernements. Il concluait que cette situation était intolérable et que l'un des deux gouvernements devait de toute nécessité quitter le sol de la France, pour que l'autre y pût vivre en paix.

Nous ne remercions pas M. de Freycinet de la loi d'exil; mais nous le remercions du momentanéisme dont il a fait précéder le vote de cette loi. Jamais un hommage plus écla-

tant n'a été rendu à la cause que nous défendons.

En effet, suivant l'expression même de M. le président du conseil, deux gouvernements sont en présence. L'un de ces deux gouvernements dispose de l'armée, de l'administration, de la police, du budget. Il nomme aux emplois; il dirige la politique du pays; il met en mouvement l'action de la justice.

L'autre gouvernement, pour lutter contre tous ces moyens d'action, n'a que la force morale. Il ne peut que faire appel à l'opinion par la presse, les réunions et les élections.

Ce second gouvernement, cependant, fait assez de progrès en trois ans, pour que l'autre gouvernement, celui qui dispose de la force matérielle, se sente menacé et pour qu'il dise: « Je ne peux pas en tolérer davantage, je ne peux pas laisser grandir encore ce pouvoir rival; déjà il m'inquiète; bientôt il me mettrait en échec. »

La Chambre écoutait, attentive, surprise et comprenant que quelque chose de grave se passait. Elle avait fait trêve pour un moment à l'agitation bruyante dont elle ne donne que trop souvent le spectacle.

Au milieu d'un silence profond, la petite voix claire de M. de Freycinet laissait tomber lentement des paroles dont aucune ne sera oubliée. Sans le vouloir peut-être, mais sous l'empire d'une nécessité qui s'imposait à son esprit, il refaisait, dans un autre langage, moins solennel et moins éloquent, mais non pas moins net ni moins significatif, le célèbre discours de M. Berryer déclarant que le chef de la plus ancienne, de la plus illustre maison qui existe, que le descendant, l'héritier, le représentant de ces princes, de ces soldats, de ces politiques, qui ont défendu, agrandi, amplifié le territoire national, ne pouvait être en France que le premier de tous les Français, le Roi.

Dégagée des incidents qui l'ont traversée, et sur lesquels nous reviendrons, dégagée de la scène de tumulte qui l'a terminée, cette séance mémorable peut donc se résumer de la manière suivante :

Mercredi 11 juin 1886, M. de Saulces de Freycinet, président du conseil des ministres de la République française, a proclamé Roi de France Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris. — H. HERVÉ. (Le Soleil.)

## LE ROI DE FRANCE

Jusqu'à ce jour, on avait son encre à écrire des consignes de ronflement: « Princes, ne bougez pas! — « Il n'y a pas de prétendants en dehors de ceux que proclame le suffrage universel. » Etc., etc.

Finalement, le Soleil écrit en tête de son avant-dernier numéro :

« LE ROI DE FRANCE. »

Quelle destinée que celle de la Monarchie française!

Il a fallu l'entendre proclamer à la Chambre par ses plus violents ennemis pour que les monarchistes se décidassent à dire tout haut :

Oui, Monsieur le Comte de Paris est le Roi.

Le Roi de France!

Que de temps on a perdu!

Il faut reconnaître, cependant, que, grâce aux républicains, beaucoup de mal a été réparé en un jour.

Les discours de MM. de Freycinet, Madier de Montjau et Pelletan ont placé sous la plus vive lumière un fait qui à lui seul suffit à éclairer l'opinion sur un point de la plus haute importance pour l'avenir de la cause monarchique.

Ce point essentiel à bien dégager, c'est l'unité parfaite, absolue, du parti monarchique, incarné dans la personne de Monsieur le Comte de Paris.

Ce qui avait le plus nui, jusqu'à présent, à la marche, au progrès de la Restauration en France, c'était l'abstention, apparente au moins, du Chef avoué, reconnu, proclamé.

Les réticences imposées par des habiletés mal justifiées, gênaient tout. Aujourd'hui, les broussailles sont balayées, disparaissent.

Rien ne retarde plus la marche en avant.

Les Conservateurs ont leur Chef, qu'on avoue tout haut, qu'on appelle par son nom, avec son titre, sa qualité, « sa fonction » — et c'est le Soleil qui l'écrit :

« Le Roi de France ».

Si le Temps a raison de dire qu'« il y a quelque chose de changé dans la physionomie de la République », il faut, pour être complet, ajouter qu'il y a aussi quelque chose de changé dans la physionomie du parti conservateur.

Il existait à l'état d'aspirant; il a acquis toutes les qualités d'un parti de prétendants, de revendications. Il a conquis ce qui lui manquait pour être vraiment ce que M. de Freycinet appelle un « gouvernement latéral », en attendant qu'il soit, par la volonté du pays, un gouvernement effectif.

## A PROPOS DE L'EXPULSION

Triste à dire, mais c'est pourtant ainsi: C'est avec l'approbation de M. de Bismarck que le gouvernement de la République se prépare à exiler les princes.

La Russie avait eu l'idée de proposer aux autres gouvernements de faire témoigner à la France la mauvaise impression que cet acte produirait sur eux, d'autant plus que rien ne le justifiait.

Mais, tout aussitôt, la Gazette de Cologne, organe du ministre prussien, a positivement déclaré que son protecteur était d'avis que les Cours de l'Europe « ne devaient pas chercher à exercer d'influence sur les républicains français pour les détourner de leur projet. »

« Il faut que la France cuise dans son jus », avait déjà dit, dans une autre circonstance, notre mortel ennemi. Aujourd'hui, il trouve l'occasion d'attiser le feu sous le poêle et il l'allume!

C'est au son du canon prussien que la présente République a fait irruption sur la France! C'est avec la connivence du chancelier prussien qu'elle se maintient!

Triste à dire, mais les faits sont là!

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS DEUXIÈME PARTIE Le Club des Abandonnés

IV M. JUSTIN

Le cabinet du président n'était qu'une pièce de chambre étendue et pauvrement meublée, très-

La seule lampe l'éclairait, posée sur la cheminée. M. Justin lui tournait le dos, de telle sorte que son visage restait dans l'ombre, caché qu'il était d'ailleurs par les casiers et les cartons du bureau noir à l'angle duquel il était assis.

Le président de Fernando, il se souleva, lui désignant un siège qui semblait préparé pour elle, en disant :

« Tu ne pouvais être vu que très-imparfaitement par elle, il la voyait, lui, tout à son aise et ne s'en apercevait pas. Accoudé sur le bras du fauteuil et, de sa main, se masquant le milieu du visage, il la

regarda longuement, en silence, et comme sous le charme d'une émotion contenue :

— Monsieur, lui dit-elle enfin, vous m'avez fait demander et vous paraissez avoir entendu parler de moi, me connaître au moins, par sir Jonathan.

— Préférez-vous que ce soit lui qui vous reçoive? l'interrompit-il en laissant glisser ses doigts dans la barbe blanche qui disparut aussitôt pour faire place aux longs favoris fauves de l'Américain.

— Sir Jonathan! murmura-t-elle en se reculant avec une surprise mêlée d'effroi.

— Auriez-vous plus de confiance, poursuivit-il, en un troisième ami... plus ancien, celui-là, mais toujours fidèle.

Il s'était décoiffé du fez rouge, et, montrant son front, ses traits, il les éclairait de la lampe qu'il venait de faire passer devant lui.

— Philibert Khun! s'écria-t-elle en le reconnaissant. Ah! je l'avais deviné... je vous retrouve enfin!

Et dans l'élan d'une joie sincère, comme si elle eût été vraiment un jeune garçon, elle tendait les deux mains.

— A la bonne heure! fit-il en les serrant dans les siennes avec une effusion cordiale, vous ne m'aviez donc pas oublié?

— Moi!... — Je le craignais. La duchesse ne m'avait-elle pas écrit, il y a plus de cinq ans, que vous alliez

devenir la femme de don Ramon d'Avila... qu'il était Espagnol, c'est-à-dire jaloux, et s'offensait peut-être de mon amitié, celle pourtant d'un frère aîné pour sa jeune sœur, ou plutôt d'un père pour sa fille... J'ai cru devoir cesser toute correspondance.

— Oui, reprit-elle après un silence, c'est bien ainsi que je l'avais compris. Mais depuis votre retour en France, depuis ma nouvelle rencontre avec M. Léonard à Nice, il y a deux mois, ne m'a-t-il donc pas rappelée à votre souvenir? Ne vous a-t-il pas appris que j'étais toujours libre?

— Provisoirement, répliqua Philibert Khun; il y avait là-bas une certaine M<sup>lle</sup> de Rios...

— Carmélita...

— Dont mon brave Léonard est, je le crains, très-amoureux.

— Hélas! oui, pauvre garçon! que lui a-t-elle dit de moi?

— Que votre mariage n'était qu'ajourné... qu'il se ferait... qu'il allait se faire... Vous écrire directement n'eût pas été convenable... A votre mère, comme autrefois, je n'ai pas osé...

— Ma mère!... dit Fernando, je n'ai plus de mère, plus de famille... me voilà seule dans la vie... Ceux que vous appelez vos enfants sont moins abandonnés, moins perdus, que celle qui vous parle...

— Que dites-vous? expliquez-moi...

— Non, pas encore... Ne regardons pas encore l'avenir, retournons-nous un instant vers le passé... vers cet hiver de Montmayor pendant lequel vous m'avez prodigué tant d'encouragements, de si précieux conseils... Je n'étais alors qu'une fillette, ignorante et sauvage... Le peu que je sais me vient de vos leçons...

— Sous le rapport musical, l'interrompit-il, on m'a parlé de grands succès, d'un véritable talent de cantatrice...

— Ce me sera peut-être une ressource, répondit-elle, et l'artiste tâcherait de faire honneur à son premier maître... Mais il s'agit en ce moment d'une autre épreuve, d'une recherche, sinon d'une lutte pour laquelle je réclame l'appui, non-seulement de Philibert Khun, mais encore de sir Jonathan et de M. Justin... M'est-il permis de demander pourquoi ces trois noms, ces déguisements?...

— Rien de plus simple, s'expliqua-t-il en souriant.

« J'étais revenu d'Amérique avec une fortune considérable. Comment l'employer? J'avais étudié le côté pratique de la question sociale, je voulais réaliser quelque bien, mais à ma guise et d'une façon toute indépendante. Vous connaissez mes principes: rien de gouvernemental ni d'administratif! pas de réclame! Si j'avais agi sous un seul nom, sous mon vrai nom, tout le monde connaî-



Au reste, il est juste d'ajouter que la plupart des républicains désapprouvent hautement. Les *Débats*, le *Temps*, le *National* et nombre d'autres organes du régime actuel ne se cachent point pour dire amèrement que ce sont des mesures aussi déplorables devant l'opinion que nuisibles à leur cause.

Voici, entr'autres, un mot bien caractéristique du directeur de la *Lanterne*, M. Henri Maret :

« Le Comte de Paris exilé, dit-il, ce sera le roi par un y, au lieu d'être le roi par un i. Il aura un peu plus de prestige, un peu plus de partisans; et nous ne compterons en France qu'un homme de moins, et une bêtise de plus. »

Sous l'Empire, les républicains ne cessaient de crier, avec une émotion attendrie, les vers de Victor Hugo :

*Ah! n'exilons personne! Ah! l'exil est impie!*

Maintenant, ils veulent tout exiler!

L'année dernière, aux funérailles du célèbre poète, le président de la commission d'expulsion, M. Madier de Montjau, disait en parlant au nom des proscrits de décembre :

« Être proscrit, c'est être choisi par le crime pour représenter la vertu. »

Et voilà qu'il s'est montré cette année le plus implacable, le plus acharné des expulsés.

Peut-on se condamner soi-même plus radicalement?

O charlatanisme du temps et des personnes!

### ATTENDEZ, BONS PAYSANS!

La séance de lundi dernier, 7 juin, à la Chambre des députés, a été marquée par un vote que nous avons signalé et qui prouve combien nos ministres et la majorité républicaine tiennent peu de compte des souffrances des populations rurales.

Au début de la séance, M. Noirot pose une question au ministre de l'agriculture.

Les dépêches reçues de divers points de la France annoncent que de véritables désastres ont été causés par de récents orages. M. Noirot, auquel se joignent M. Plichon et un certain nombre de leurs collègues, demande au ministre dans quelle mesure le gouvernement compte venir en aide aux populations éprouvées.

Le ministre de l'agriculture répond qu'il attend les rapports et qu'il sera prochainement en mesure de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédits supplémentaires.

Cette promesse ne paraît point suffisante à M. Plichon, qui dépose une proposition de loi tendant à l'ouverture immédiate d'un crédit de cinq millions.

Avec cette petite somme, dit le député de la Droite, on pourra soulager les plus nécessiteux. Il est des souffrances qui ne peuvent attendre. C'est pour celles-là qu'il réclame.

— Non, non, le mal n'est pas si grand, crie la majorité.

trait, protégerait et glorifierait Philibert Kuhn. Non pas! Il reste ignoré, c'est-à-dire maître absolu de son œuvre et sans aucune entrave, même honorifique, pour l'accomplir. A peine a-t-on parlé de M. Justin!... Qui se soucie de sir Jonathan? Vous seule, Fernande, avez le mot de cette triple incarnation. Ne doutez pas que je ne vous sois, ou plutôt que nous ne vous soyons également dévoués tous les trois. Et maintenant que mes secrets vous sont connus, dites-moi les vôtres?

— A l'instant, mon ami!... Vous allez tout savoir...

Et reprenant les choses par le commencement, elle raconta les impressions de ses premières années... la froideur maternelle, ses efforts enfin récompensés de quelque succès; pour en avoir raison... ce rôle de jeune garçon qu'elle avait dû jouer alors, et reprenait si facilement aujourd'hui... l'assistance d'Antonio... le dévouement de Christine, et comment elle les avait perdus tous les deux. A ce dernier souvenir, une larme avait roulé sur sa joue.

Philibert, qui ne l'avait pas oubliée non plus, s'empresse de lui rendre justice.

— Excellente Christine! dit-il, oui, pleurez-la, mon enfant! Sa tendresse pour vous fut celle d'une mère. Elle vous aimait comme vous méritez d'être aimée, comme jamais personne ne vous aimera... pas même celui qui vous parle... Continuez...

De son côté, le président de la Chambre, M. Floquet, fait le bel esprit :

— Ne soulevez pas d'orages dans la Chambre, Messieurs, dit-il.

M. Plichon insiste et demande l'urgence pour sa proposition. On vote : l'urgence est repoussée!

S'il s'était agi d'accorder quelque pension à la veuve d'un républicain ou à des victimes du 2 décembre, allez, ça aurait été voté d'emblée! Mais vous, braves paysans, dont les récoltes sont hachées, qui, du jour au lendemain, vous trouvez sur la paille, attendez, attendez!

### Chronique générale.

#### L'EXPULSION DEVANT LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Il paraît que certains admirateurs à outrance de l'éloquence de M. de Freycinet voulaient proposer l'affichage, par toute la France, de son réquisitoire contre les princes, mais qu'il les aurait priés d'épargner cette manifestation à sa modestie.

Ne serait-ce pas plutôt que M. le président du conseil se serait rappelé que le nombre des départements où les candidats républicains, aux élections générales de l'an dernier, avaient jugé à propos d'inscrire l'expulsion des princes dans leurs engagements électoraux s'élevait jusqu'à six : le Lot, le Lot-et-Garonne, le Rhône, la Nièvre, la Somme et l'Yonne? Et peut-être s'est-il dit qu'il était peu prudent d'aller se vanter auprès des électeurs, par l'affichage de son discours dans toutes les communes françaises, d'un acte d'odieuse tyrannie que le suffrage universel réclamait si peu.

#### LA MAISON DU COMTE DE PARIS.

Il est vraisemblable que Monsieur le Comte de Paris n'aura pas en exil une maison constituée comme à Paris. Sauf deux secrétaires qui sont constamment auprès de lui, les dames et les jeunes gens qui étaient à demeure à Eu ou à l'hôtel Galliera ne feront pas un service régulier et constant auprès du Comte et de la Comtesse. D'une part, le prince ne veut pas que les personnes de sa maison soient comprises par le fait dans la proscription qui le frappe, et, d'autre part, les longs voyages qu'il se propose de faire lui permettent de ne pas trop demander au dévouement de son entourage.

#### LE DUC D'AUMAËLE ET LE DUC DE CHARTRES.

Quoi qu'en aient dit quelques journaux, il paraît certain que le duc d'Aumale et le duc de Chartres ne quitteront pas la France.

La loi votée par la Chambre, et qui sera vraisemblablement adoptée par le Sénat sans changement, ne les atteint pas immédiatement et ils sont décidés, disent leurs amis, à ne pas partir tant que le territoire français ne leur sera pas interdit.

#### OU ALLER?

Monsieur le Comte de Paris n'a jusqu'à

présent pris aucune décision au sujet de la résidence qu'il choisira en quittant la France. Il a simplement manifesté l'intention de se rendre d'abord en Angleterre, puis de voyager en Suisse, en Italie et en Portugal.

Quelques-uns des fidèles du prince lui conseillent, paraît-il, d'aller habiter la Hollande.

Samedi, vers onze heures du matin, les passants de l'avenue du Trocadéro admiraient un élégant cavalier montant avec une rare supériorité un superbe, mais difficile cheval bai-brun.

Tout-à-coup, l'un des promeneurs se découvrit avec une sorte de respect attristé; les autres, reconnaissant à leur tour l'auguste personnage qui arrivait près d'eux, suivirent spontanément cet exemple en mettant chapeau bas.

Le cavalier s'arrêta un moment, rendit le salut, puis, après un long et mélancolique regard, repartit au grand trot vers la rue Jean Goujon.

C'était M<sup>r</sup> le duc de Chartres qui ne voulait pas, en prolongeant davantage une scène, dans sa simplicité silencieuse, laisser voir sur le mâle visage de Robert le Fort, les traces de l'émotion qui devait agiter l'âme du prince et du patriote...

#### PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE

Le rendement des contributions indirectes pour le mois de mai donne encore une moins-value.

Le déficit, qui, au 30 avril, n'était que de 32 millions par rapport aux évaluations budgétaires, se trouve, au 31 mai, de 45 millions de francs, et de 31,976,000 francs sur les rentrées de la période correspondante de l'année 1885.

La ville de Compiègne avait organisé pour dimanche dernier 13 juin une grande cavalcade historique, dont le motif principal était l'entrée de Jeanne d'Arc à Compiègne. Les régiments de Compiègne, le 54<sup>e</sup> de ligne et le 5<sup>e</sup> dragons, figuraient dans le cortège, dont faisaient aussi partie douze chars magnifiquement ornés, les musiques et les fanfares des environs.

L'HÉROÏSME EN JUPONS. — La ville de Donkerque a enterré dimanche une brave cantinière au 3<sup>e</sup> bataillon du 441<sup>e</sup> de ligne, M<sup>me</sup> Leducq, dont les états de services ont des plus brillants. Un ancien adjudant a retracé les diverses phases de la vie militaire de M<sup>me</sup> Leducq, au service de l'armée depuis vingt-sept ans. Au combat de Bagnaux, sous Paris, elle s'exposait avec une telle crânerie, a-t-il dit, que le général Derroja ne put s'empêcher de lui crier : « Retirez-vous, ce n'est pas votre place ici. »

« Pardon, mon général, répondit M<sup>me</sup> Leducq, ma place est au milieu de nos soldats et j'y reste. »

à l'une des plus grandes fortunes de l'Europe.

— Je n'y ai pas même songé, répondit-elle simplement. Je ne songe qu'à rendre le plus tôt possible cet héritage au légitime héritier, dont j'usurpe depuis trop longtemps la place... Ce sera facile, n'est-ce pas? Vous m'y aiderez?...

— Certes!... Le père Justin, sir Jonathan et l'ami Philibert vous sont tout acquis... Je partage votre conviction, mais je la désirerais appuyée par des renseignements moins vagues...

— Vagues!... Je ne vous ai donc pas tout dit!... se récria-t-elle.

Et revenant sur ses pas, elle entra dans le détail des moindres faits reconnus par Ramon d'Avila.

Dans l'espoir de la séduire par l'appât des richesses, il avait été très explicite. Elle s'était montrée d'ailleurs assez femme pour en obtenir toutes sortes d'explications complémentaires : l'heure précise... l'entrée du jardin de l'hôtel en face de l'hospice... la sage-femme emportant le nouveau-né, le déposant elle-même dans le « tour », et rapportant l'autre dans le berceau du jeune duc... l'évanouissement et le réveil de la duchesse... ce qu'elle croyait n'avoir été qu'un rêve et qui était une réalité... l'incroyable raffinement de vengeance de ceux-là que l'assassin lui-même accusait d'être les assassins du père, ses prétendus efforts pour retrouver l'enfant, tout, jusqu'à ses réticences, jus-

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 juin.  
Les réalisations du samedi : 3 0/0 ancien 84 1/2, le 4 1/2 0/0 110.02.

On constate un courant très actif de demandes sur les obligations foncières et communales libérées de 140 fr.

L'action du Crédit Foncier se maintient à 1,177 en attendant de plus hauts cours.

La Société Générale s'est traitée à 436. On s'attend à la conquête prochaine du pair.

La Banque d'Escompte est à 461.25. Le cours n'a pas encore tiré les conclusions des bénéfices réalisés par cet établissement sur les valeurs qu'il a le patronage.

L'action de Panama a fait 460, sans mouvement. Les escomptes contribuent au maintien des cours mais ils démontrent en même temps la réalité des achats.

On signale aux guichets de l'Assurance Générale, directement et par correspondance, de nombreuses demandes de polices spéciales A-B.

Dans dix jours aura lieu l'assemblée générale des actionnaires du Crédit Général Français. Rappelons aux actionnaires qu'il est de leur pressant intérêt de déposer leurs titres avant le 15 juin.

Nos Chemins de fer sont fermes.

### Nouvelles militaires.

Voici le texte du discours que le général Boulanger a prononcé au Prytanée militaire de La Flèche samedi dernier :

« Mes jeunes camarades,

« C'est avec un charme tout particulier que je me retrouve au milieu de vous. J'ai conservé le plus durable souvenir de ma dernière visite au Prytanée. Vous avez voulu fixer encore davantage ce souvenir me faisant des vôtres; et c'est en qualité de Fléchois d'adoption que j'ai accepté la présidence de la cérémonie d'aujourd'hui. Je dois glorifier les noms de vos anciens pour notre chère France.

« C'est là une noble pensée, et l'honneur revient, je suis heureux de dire, à l'association des anciens élèves du Prytanée, d'avoir gravé sur le marbre des caractères ineffaçables, les noms de ceux qui sont morts pour le pays.

« C'est là un noble enseignement, dans sa simplicité, doit être compris par vous, cet appel de ceux qui ont donné à la patrie, adressé ici même, dans l'école, au seuil de la carrière, aux jeunes hommes qui, demain pour les uns, dans quelques années pour les autres, partiront pour la servir et la défendre au moment du danger.

« Ces noms gravés sur le marbre, devez surtout les graver dans vos cœurs. C'est l'hommage le plus pur que vous rendez à vos devanciers, lesquels vous ont tracé la voie que vous devez suivre, la haute, le cœur ferme, comme ont toujours marché à l'ennemi vos aînés, les Guerriers Dupetit-Thouars, et surtout cette figure héroïque de La Tour d'Auvergne, jusqu'à ce nom si sympathique à vous tous qui figure sur la liste glorieuse de 215.

« Je ne veux pas vous retenir plus longtemps, mais avant de nous quitter je veux à vous rappeler ce que je vous disais il y a quatre ans, au moment où j'avais l'honneur

de vous adresser ce discours.

— Et cette page déchirée du registre de Fernande, cette preuve qui devait nous démontrer la vérité même de notre arrivée tard à Bordeaux, qui lui permet de prendre ses vants... Oh! c'était lui! c'était encore lui!

— L'homme aux bésicles d'or? dit M. Justin.

— Ne serais-je donc pas le seul à jouer du tambour?

— Puis, sortant un livre du casier :

— Quand à la copie du registre de l'Année 1860... C'est bien cela, n'est-ce pas? C'est le mois de la clôture du Tour, dites-vous? Cherchons ensemble. Le dernier jour de l'année n'y manquera pas, j'espère... Non... Le 15 mars 1860...

Il venait de poser le livre, tout ouvert, sur le bureau. Il en approcha la lampe, il s'appuya sur les noms inscrits sur la page.

— Une page pleine, celle-là! dit-il, débordant sur le revers, ce qui n'a rien de remarquable pour le dernier jour de l'année... Philibert sans contrôle...



## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### LE MINISTRE DE LA GUERRE A Saumur

L'arrivée à Saumur de M. le général Boulanger, ministre de la guerre, a été l'occasion d'une fête. — elles sont si rares dans le régime actuel ! — et a mis sur pied une grande partie de notre population. L'attente de voir un des membres de notre gouvernement, celui qui détient le plus important des portefeuilles pour la sécurité de la nation.

Ce matin, dès huit heures et demie, les regards de la gare d'Orléans étaient déjà fixés sur la foule, et les ponts présentaient une animation que l'on voit rarement. La gare était décorée avec goût et la salle d'attente transformée en un salon élégant. La ligne des ponts était également pavoiisée depuis samedi par la municipalité qui avait invité ses concitoyens se trouvant sur le passage du cortège à pavoiser leurs demeures. Ce n'était certes pas une invitation générale, car nous n'avons reçu aucune communication de cet appel. Ces distinctions permettent de classer la population en deux catégories et chacun de se complaire dans un petit nombre a répondu à l'invitation de M. Vinsonneau ; la rue Nationale comptait que vingt-six drapeaux. Certaines maisons en avaient deux, trois, quatre à leur façade ; naturellement ce sont les cabarets qui ont eu, comme toujours, de plus dans patriotiques.

M. Vinsonneau, qui faisait partie du cortège, a dû souffrir dans son orgueil de voir de ce peu d'empressement de ses administrés à répondre à ses désirs.

A l'heure réglementaire le train express est entré en gare.

M. le ministre de la guerre et les personnes de sa suite ont été reçus par M. le général Halle, inspecteur général de la cavalerie, le général Danloux, entouré des officiers du cadre de l'École, M. le Sous-Préfet de Saumur, M. le Maire et M. Peton, adjoint. Les officiers de la réserve et de l'armée territoriale étaient également groupés sous la marquise de la gare.

MM. les lieutenants et sous-lieutenants de cavalerie et un peloton de sous-officiers de cheval étaient rangés en bataille sur la place de la Gare, tandis que les troupes à pied formaient la haie de chaque côté de la rue Nationale.

Au moment de l'entrée en gare, deux batteries d'artillerie, placées à l'entrée de la rue des Moulins, ont tiré une salve de dix-neuf coups de canon et la musique municipale a fait retentir l'air de la *Marseillaise*. A cette occasion, quelques rares cris de *Vive la République* ont été restés sans écho.

Le ministre est monté dans un landau porté à ses côtés M. le général l'Hôte, M. le général Danloux, M. le Préfet de Maine-et-

Loire. Dans une autre voiture avaient pris place M. le Sous-Préfet de Saumur, M. Vinsonneau, maire, M. Peton, adjoint, et M. Riou, député d'Indre-et-Loire.

La réception de toutes les autorités civiles, administratives et judiciaires a eu lieu aussitôt à l'hôtel Budan, puis un déjeuner tout intime a suivi. Le général Boulanger avait à sa table : M. le général l'Hôte, le colonel Renault-Morière, M. le Préfet, M. le Colonel Peigné, M. le commandant de gendarmerie et les officiers de son escorte, M. le lieutenant Solard, M. le capitaine Dubail et le lieutenant Drient.

A une heure, M. le ministre de la guerre est allé à l'hôtel Budan pour se rendre à l'École. Sur la place de la Bilange, quelques cris de *vive la République* ont été hasardés et suivis aussitôt de cris plus énergiques de

*vive la France* ! Le cortège défilait au galop des chevaux et cet incident bien significatif n'a pas eu de suites.

Après avoir passé la revue de l'École dans la cour d'Austerlitz, M. le général Boulanger est monté au salon d'honneur de l'École de cavalerie où ont eu lieu les réceptions de tous les officiers et de toutes les autorités militaires de Saumur.

Cette réception a été suivie d'un assaut d'armes dans la salle d'escrime par le maître d'armes et ses premiers élèves, puis reprise des écuyers au grand manège et visite de tous les services.

M. le général Carrey de Bellemare, commandant du 9<sup>e</sup> corps d'armée à Tours, est arrivé à Saumur au moment de la revue et s'est réuni au cortège.

Ce soir, à 6 heures, dîner de dix-huit couverts à l'hôtel Budan. En voici le menu :

Potage crème de Chicorée à la Colbert  
Cantaloup  
Bouchées périgourdines  
Queues de Langoustes à la Parisienne  
Timbales Budan  
Filet de bœuf à la Richelieu  
Chauxfroid de volailles  
Haricots verts à l'Anglaise  
Glace au café

#### VINS

Château-Vigneau 1874. Gruaud-Larose 1875.  
Corton 1870. Champagne V. Pommery.

Pendant le dîner, la musique municipale se fera entendre à l'hôtel Budan.

On parle d'une retraite aux flambeaux qui serait organisée par la Musique municipale.

M. le général Boulanger quittera Saumur ce soir par le train express de 40 heures 24, pour rentrer à Paris.

### Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Vingtième séance du 13 juin 1886

- 1<sup>o</sup> Carabine 6<sup>m</sup>, à 12 mètres.  
Prix, M. Baqué; médaille, M. Poichaud.  
2<sup>o</sup> Pistolet, à 12 mètres.  
Prix, M. de Guibert; médaille, M. Poichaud.

Vingt-unième séance au Stand de l'École de cavalerie, le dimanche 20 juin 1886, à 9 heures du matin. — Fusil Gras, à 200 mètres. — Inscriptions closes à 9 h. 1/2.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

### M<sup>lle</sup> Justine Massonneau

M<sup>lle</sup> Justine Massonneau, tante de M. l'abbé Massonneau, curé de Longué, vient de mourir dans cette paroisse à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Elle y habitait depuis 1853, entourée de toute la vénération qu'avaient su inspirer sa piété et sa charité. Jusqu'à la dernière heure, elle avait conservé la plénitude de ses facultés intellectuelles. Douée d'une heureuse mémoire, elle aimait à raconter les terribles épreuves qui marquèrent les commencements de sa vie.

Ses parents, dit la *Semaine religieuse*, habitaient la Jumellière. Favorisés d'une honnête aisance, ils jouissaient, dans cette paroisse, d'une estime et d'une confiance générales. C'est là qu'elle vint au monde le 29 septembre 1790. Elle eut pour marraine M<sup>lle</sup> Anne Massonneau, sa sœur aînée, alors âgée de treize ans; ce choix, ainsi que le montra l'avenir, était manifestement providentiel; car M<sup>lle</sup> Anne devait, dans les circonstances les plus difficiles et les plus périlleuses, lui tenir lieu de mère. M<sup>lle</sup> Justine avait à peine connu les premières tendresses de ses parents, quand la révolution de 1793 marqua son passage dans la vendée du triple caractère du pillage, de l'incendie et de l'assassinat. M. Massonneau, membre du district de Saint-Florent, ne veut écouter que les sentiments généreux de son cœur. Il s'arrache des bras de sa femme et de ses enfants pour venir à Angers réclamer un de ses amis injustement incarcéré. Il fut victime de son dévouement. Sa famille ignora longtemps quel sort lui avait été réservé. Il fallut attendre des jours meilleurs pour apprendre qu'il avait été compris parmi les victimes noyées à la Pointe.

M<sup>lle</sup> Massonneau, restée seule avec ses sept petits enfants, vit bientôt sous ses yeux piller et incendier sa propre demeure, et entraînée avec une centaine d'habitants dans une prairie voisine du bourg de la Jumel-

lière, elle fut, comme les autres, lâchement assassinée. Son tablier portait la marque de cinquante-deux coups de baïonnettes. Quand on eut tué tout ce qu'on voulait tuer à la Jumellière, quand le bourg n'offrit plus qu'un brasier, on emmena le reste de la population.

M<sup>lle</sup> Anne Massonneau, l'aînée, serra auprès d'elle sa petite famille et tous ensemble prirent tristement le chemin de la prison. On les conduisit d'abord à Doué, puis de Doué à Saumur, où la guillotine était en permanence sur la place de la Bilange. Lorsque les prisonniers de la Jumellière arrivèrent à Saumur, les enfants, fatigués de la longue route faite à pied, éprouvaient une soif ardente. Ils demandaient de l'eau avec instance; des femmes privées de toute sensibilité répondaient des croisées: « Ne donnez pas à boire aux enfants qu'ils n'aient crié: vive la République! » Justine Massonneau (on a peine à croire à cette cruauté) resta sept heures au pied de la guillotine avec ses frères et sœurs; son tour allait venir bientôt, lorsque tout à coup un courrier annonce la mort de Robespierre et, par suite, la défense de guillotiner personne. Un homme de Trémontines était étendu sur la planche fatale; le gendarme, présent à l'exécution, n'eut que le temps d'arrêter le bras du bourreau.

Après avoir échappé à une mort si prochaine, Justine fut conduite au Mans avec ses frères et sœurs et mise en prison, au château du Bois-Claireau. Elle y resta deux ans. Revenue au pays après deux ans d'une bien dure captivité, sans ressources aucunes, elle trouva auprès de quelques personnes charitables aide et protection.

Quelques années plus tard, M<sup>lle</sup> Anne Massonneau accepta les fonctions d'institutrice à Jallais, avec sa sœur, M<sup>lle</sup> Justine. M. l'abbé Mongazon, connaissant la confiance qu'inspiraient les deux sœurs, les appela au collège de Beaupréau, qu'il venait de relever et leur remit le soin de la lingerie et du matériel de la maison. M<sup>lle</sup> Massonneau, pendant trente-trois ans, restèrent avec M. Mongazon, soit à Beaupréau, soit à Angers, partageant ses joies, ses peines et son exil. Après la mort de ce prêtre vénérable, elles acceptèrent à Beaupréau l'hospitalité que leur offrit M. le marquis de Civrac, dans une de ses maisons attenante à son parc. Elles passèrent quatorze ans à Beaupréau, s'occupant de bonnes œuvres, devenues souvent les confidentes et les distributrices des nombreuses aumônes que la famille de Civrac cherchait à dérober à la connaissance du public.

Malgré tant de liens qui les attachaient au pays, rempli pour elle de si précieux souvenirs, M<sup>lle</sup> Massonneau se décidèrent à quitter Beaupréau pour se rendre chez leur neveu, M. le curé de Longué, qu'elles avaient élevé depuis l'âge de quatre ans. C'est là qu'elles ont terminé leur longue carrière: l'aînée, M<sup>lle</sup> Anne, est morte le 18 janvier 1854, et M<sup>lle</sup> Justine rendit sa belle âme à Dieu le 24 mai dernier, à l'âge de 96 ans.

Aux obsèques qui eurent lieu deux jours après, le clergé du diocèse était dignement représenté. M. le Supérieur de Mongazon, MM. les chanoines Seigneret et Fautras, M. le curé de Thouaré, MM. les anciens vicaires de la paroisse, etc., etc., s'étaient empressés de répondre à l'invitation de M. le curé de Longué. Les membres du Conseil de fabrique, les frères des écoles chrétiennes avec leurs élèves, les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, tous les membres de la congrégation des Enfants de Marie, formaient autour de la dépouille mortelle un cortège d'honneur. Tous semblaient assister plutôt à un triomphe qu'à un convoi funèbre; tous aussi s'estimaient heureux de donner en cette circonstance au vénéré curé de Longué un témoignage de reconnaissance et d'affection.

### Publications de mariage.

Louis Laurendeau, cocher, et Marie-Louise Normand, domestique, tous deux de Saumur.

Jacques-Joseph Bassard, domestique, et Louise-Marie-Joséphine Branchereau, domestique, tous deux de Saumur.

Louis-Auguste Haquet, menuisier, de Vernantes, et Louise Boislard, couturière, de Saumur.

Jules Gagneux, boulanger, et Anne-Ernestine-Aimée Guignon, journalière, tous deux de Saumur.

## Variétés.

### Le sosie de Boieldieu

C'est à notre spirituel confrère, JH. Second, de la France, que nous empruntons cette amusante anecdote :

Le compositeur de la *Dame Blanche* avait ses entrées au Théâtre-Français, mais il n'en profitait jamais. Un soir, l'occasion, l'herbe tendre, et quelque diable aussi le poussant, il éprouve, passant par là, la tentation de tondre dans le répertoire de l'endroit, la largeur d'une oreille. Il se présente au contrôle, déclinant ses noms et qualités. L'employé le regarde d'une façon peu encourageante et lui répondit : J'en suis bien fâché pour vous, Monsieur, mais si vous plaisantez, vous tombez mal : M. Boieldieu est arrivé il y a un quart d'heure.

— Pas possible, riposte avec ingénuité le maestro, en êtes-vous bien sûr ?

— Certainement ; d'ailleurs, nous le connaissons bien, M. Boieldieu, il vient tous les soirs depuis plusieurs années.

— Ah ! bien, très bien, je n'insiste pas. Ayez seulement l'obligeance de me louer la place voisine de ce Monsieur, dont je serai enchanté de faire la connaissance.

Le vrai Boieldieu ayant payé de sa poche le fauteuil contigu à celui occupé gratis par l'intrus, pénètre dans la salle, s'assied à côté de son sosie, l'examine, lui trouve un air brave homme qui le séduit, et finalement, pendant un entr'acte, engage la conversation avec lui :

— Pardon, Monsieur, c'est à M. Boieldieu que j'ai l'honneur de parler ?

— Oui, Monsieur, réplique l'autre avec assurance.

— A M. Boieldieu le musicien, l'auteur de la *Dame Blanche* ?

— Parfaitement, Monsieur.

— Pour tout de bon, là, entre nous, vous êtes bien certain d'être M. Boieldieu ?..

— Mais, Monsieur... balbutie le faux Boieldieu qui, devant cette insistance, commençait à perdre de son aplomb...

— Veuillez me pardonner, reprit le maestro, puisque réellement vous êtes M. Boieldieu ; mais je suis un peu surpris : depuis plus de quarante ans, je me figurais que c'était moi.

Le quidam se confondit en excuses et en supplications. C'était un amateur de spectacles qui, peu fortuné, n'avait trouvé que ce moyen de satisfaire sa passion. Du reste, Boieldieu n'en demandait pas tant. Il pria son « sosie » de ne pas se déranger, de faire à l'avenir comme par le passé, et, en sortant du théâtre, dit aux contrôleurs :

— J'ai vu votre M. Boieldieu. En vérité, il est bien honnête. Je vous félicite, Messieurs, d'avoir d'aussi belles connaissances.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 10 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville 0.80	
Gobelins... — 4.00	— 0.90
A trous... — 4.40	— 4.00
F <sup>ie</sup> Fournès... — 1.40	— 4.00
Nubiende... — 4.45	— 4.00

### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n<sup>o</sup> 272 (13 juin 1886). — Expulsion et confiscation. Le monologue de Basty. L'exposition canine. Paul Bert au Tonkin. Le recensement. A la Commission d'expulsion (poésie). Le matin Goblet (dessin).

### Marché de Saumur du 12 Juin

Blé semence (l'hect.)	—	Huile de noix.	50k.	125	—
Blé nouveau (l'hect.)	—	Graine de trèfle	50k.	30	—
From. 1 <sup>er</sup> q. l'h.	77k.	—	luzerne.	50k.	65
Halle moyenne,	77k.	15 06	—	de lin.	50k.
Seigle . . . . .	75k.	11	Foin (la charr.)	780k.	70
Orge . . . . .	65k.	8 75	Luzerne	—	85
Avoine . . . . .	50k.	10	Paille	—	45
Fèves . . . . .	75k.	11	Amandes en c.	50k.	—
Pois blancs . . . . .	80k.	26	—	—	—
— rouges . . . . .	80k.	22	Cassées	50k.	—
Colza . . . . .	100k.	—	Cire jaune . . .	50k.	190
Chenevis . . . . .	50k.	—	—	—	—
Farine, culas.	157k.	42	—	—	—

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



# L'EAU de SUEZ Vaccine de la Bouche

Supprime INSTANTANÉMENT et p<sup>r</sup> TOUJOURS les MAUX de DENTS  
Se trouve dans toutes les principales maisons.

et, par conséquent, l'Extraction & l'Aurification  
S'adresser à M. Suez, 10, Rue Ampère, PARIS

Étude de M<sup>e</sup> Ch. BOUSQUET, huissier à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 29.

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,  
Et par autorité de justice, par suite de saisie-brandon.

Le DIMANCHE 20 JUIN 1886, place de la Mairie, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, et si besoin est sur les lieux mêmes, à 9 heures du matin, il sera, par suite de la saisie-brandon faite à la requête de M. COQUEBERT DE NEUVILLE, négociant, demeurant à Saumur, sur M. Eugène Moreau-Barrier, propriétaire, demeurant à la Tour-de-Ménivès, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, procédé, par le ministère dudit M<sup>e</sup> Bousquet, à la vente aux enchères publiques de :

1<sup>o</sup> LA TOUTE RÉCOLTE à faire prochainement en foin, sur une parcelle pré, située prairie de Nonnes, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, d'une contenance d'environ 16 ares 50 centiares ;

2<sup>o</sup> LA MOITIÉ SEULEMENT de la récolte à faire prochainement sur cinq parcelles de pré, situées dite prairie de Nonnes, d'une contenance totale d'environ 1 hectare 59 ares 50 centiares et exploitées par M. Marandeau, cultivateur, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, en qualité de colon partiaria de M. Moreau-Barrier ;

3<sup>o</sup> LA MOITIÉ SEULEMENT de la récolte en foin à faire prochainement sur cinq parcelles de pré, situées même prairie, d'une contenance totale d'environ 1 hectare 28 ares 50 centiares et exploitées par M. Vergniau, cultivateur, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, en qualité de colon partiaria de M. Moreau-Barrier.

Avec explication que les adjudicataires des récoltes exploitées par les colons partiaria seront, par le seul fait de l'adjudication, aux droits de M. Moreau-Barrier envers lesdits colons qui doivent faucher les foins, les faner et les mettre en veilloches, pour ensuite être partagés sur les lieux mêmes et transportés soit à la Tour, soit à Saumur, à leur gré, en faisant alternativement un charroi pour eux et l'autre pour les acquéreurs, de manière que la récolte des uns et des autres soit rentrée en même temps.

Pour renseignements, s'adresser au garde-champêtre de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Ch. BOUSQUET.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A LOUER

Pour le 24 Juin 1886

### UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle.

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COUTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

UN PETIT CHALET

Situé à la Croix-Cassée, près le pont du chemin de fer, commune de Villebernier, avec 30 ares environ de jardin bien planté.

S'adresser, pour traiter, au notaire.

Études de M<sup>e</sup> BLANCHET, notaire à Baugé (Maine-et-Loire), et de M<sup>e</sup> LOGÉ, notaire à Luçon (Vendée.)

## A VENDRE

TERRE

DE L'Auberdière

Communes de Bocé, du Guédéniau, de Pontigné, canton de Baugé.

Comprenant :

Château, vastes servitudes, jardins, bosquets, superbes prairies, bois taillis, vignes; le tout for. H. A. C. mant les réserves..... 69 90 50  
Deux belles fermes, huit closes et diverses locations..... 129 07 30  
Réunion.... 198 97 80

Proximité de la forêt domaniale de Chandalais, 4 kilomètres de Baugé. Station du chemin de fer de la Flèche à Saumur. — Chasses magnifiques. — Propriétés de revenus et d'agrément.

S'adresser : soit à M<sup>e</sup> LOGÉ, soit à M<sup>e</sup> BLANCHET, dépositaire des plans et titres de propriétés, qui délivrera permis de visiter. (434)

## MAISON DE CAMPAGNE

## A LOUER

Pour le 24 Juin 1886.

### Belle et Grande MAISON

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 400 m. de la gare de Brézé.

Potager, pompes et réservoirs à eau, clos de terre et vigne y attendant, d'une contenance d'environ 1 hectare.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMTE, notaire à Brézé. (326)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

### DEUX MAGASINS

Ensemble ou séparément

Situés rue Dacier, n° 23, Occupés par M<sup>s</sup> Offray et Percher.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (424)

## A AFFERMER

13 hectares de Terrain situés à Verrie.

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. BOIVIN, à Milly.

## A LOUER

PRÉSENTMENT,

### UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin, Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

### CAFÉ de 1<sup>er</sup> ORDRE

A céder de suite

Dans un chef-lieu d'arrondissement de Maine-et-Loire.

S'adresser à M. LANGLOIS, expert-comptable à Saumur. (435)

## A VENDRE

Fumier de Cheval

S'adresser au bureau du journal, ou 13, rue d'Alsace.

## Offres et Demandes

ON DEMANDE un ménage, l'homme sérieux, la femme sachant faire la cuisine, pour la gérance d'un établissement important. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne femme de chambre sachant bien coudre et bien repasser. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un apprenti. On gagne de suite. S'adresser au bureau du journal.

## Les Magasins du Printemps SAUMUR

Demandent un garçon de magasin, muni de bons certificats.

LEÇONS de français et de latin. Répétitions. S'adresser au bureau du journal. (446)

VOYAGEUR Maison de Mercerie, Bi<sup>e</sup> et Ch<sup>res</sup> en gros, demande un bon voyageur connaissant Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et Indre-et-Loire. Prendre l'adresse au bureau du journal.

## MAISON COLOMBEL

22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur

## Grande liquidation DE PAPIERS PEINTS

Toiles cirées et Devant de Cheminées POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

## OCCASION

A CÉDER un Fonds de Menuiserie, avec trois établis, outillage complet, bois de différentes essences. Prix extrêmement avantageux. S'adresser au bureau du journal.

## FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS

Vieux chêne et noyer sculpté Spécialité de salles à manger

## H. HARDY

Lévy-Neuve, Saumur, A l'honneur d'informer le public qu'il met en vente, pendant la durée de ce mois, un choix considérable de salles à manger à des prix défiant toute concurrence.

Salle à manger vieux chêne, buffet grande taille, colonnes torses ou autres, tables à rallonges, patins chaises, 6 chaises au choix. 400 francs net.

Salle à manger Henri II, buffet à crédence et vaisselier, avec vitraux de couleur, table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties. 500 francs net.

## A la Chatelaine

Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains.

M<sup>me</sup> veuve BODAIRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilog.

### GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEMORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 11, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS

## CHOCOLAT MASSON

Produit de 1<sup>re</sup> Qualité Avis

Demandez toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes. toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

## DENTS

# Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## EXTRAIT de VIANDE LIÉBIG

10 Médailles d'Or Diplômes et Honneurs Exiger le fac-similé de la signature J. V. Liebig

Partout on la viande fraîche est difficile à obtenir ou trop chère, le véritable aliment de viande LIÉBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation des aliments les plus substantiels, et pour toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment. SE MÉFIER DES IMITATIONS Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive

29<sup>e</sup> ANNÉE Paraissant tous les samedis

### AVÈC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article intéressant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, de jurisprudence rurale des recettes, géographiques et d'économie domestique ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardot, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

## JOURNAL D'AFFICHES

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés

Fonds de commerce et Industries

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier de la Roë, Angers.

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT											
<b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.</b>					<b>SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY</b>		<b>MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR</b>		<b>SAUMUR - BOURGUEIL</b>		<b>BOURGUEIL - SAUMUR</b>					
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir			
6	55	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)	Saumur..	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil..	6 49	8 08	1 58		
9	13	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé..	6 15	7 33	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé..	7 04	10 10	2 08		
1	25	—	soir,	Brézé..	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé..	7 12	10 26	2 16		
3	33	—	express.	Montreuil..	6 29	7 52	9 27	1 46	4 20	8 19	Saumur..	7 23	10 39	2 28		
7	45	—	omnibus.													
10	56	—	(s'arrête à Angers).													
<b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.</b>					<b>SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS</b>					<b>THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR</b>					<b>MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.</b>	
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	
8	21	—	omnibus.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	
9	37	—	express.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Lernay	7 02	x	2 11	x	8 51	Lernay	x	x	x	4 37	x	
4	44	—	soir,	Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	
7	4	—	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	
10	24	—	express-poste.													

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 58; à Tours à 9 heures.